MASTER DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTURE CONFÉRANT LEGRADEDE **MASTER** 2023/24 **A** MIS À JOUR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DE L'ENSAPLV**

ANNUAIRE ADMINISTRATIF

Les numéros de téléphones se composent de la façon suivante : 01 44 65 + 4 chiffres (poste de votre correspondant).

SERVICE DES	Samuel BRUNA, responsable	2312
FORMATIONS, DE	N.N., adjoint au responsable	2320
LA PÉDAGOGIE	Adrien CHEVALIER, Licence 1, inscriptions	2313
ET DE LA	Florence BRETON, Licence 2,	
VIE ÉTUDIANTE	procédure DAP / VAE / transfert	2314
	Constance LEMIRRE, Licence 3	2315
	Myriam SERVIÈRES, Master	2317
	Mélina VAN TEMSCHE, stages Licence, Master,	
	césure	23 18
	Laurence PROBST, Bi-cursus	23 16
	Pierrette VLAVO, HMONP,	
	Post-diplômes - DSA / DPEA	23 19
	Mohamed BELGHERBI, gestion de salles / emploi du temps	23 22
	Patricia BERNAIX, bourses et vie étudiante	23 22
	Barbara GUILLOT, ingénieur pédagogique	23 23
	Michaël PAWLAK, gestionnaire des Bachelors	23 21
	Michael FAWLAK, gestionnaire des bachelois	2321
	Justine SIMONOT, responsable	23 26
SERVICE DES	Marie MALINOSKY, bourses mobilité	23 27
RELATIONS	Juliette VILLAIN, gestionnaire de mobilité	2328
INTERNATIONALES		
	Armelle DOBRENEL, chargée des	
DÉPLACEMENTS ET	déplacements et missions	23 25
MISSION		
	ATELIER MAQUETTES	00.46
SUPPORTS	Marc FAYOLLE DE MANS, responsable	23 46
PÉDAGOGIQUES	ATELIER NUMÉRIQUE (site Ardennes)	
	Barmak LAHIJI, responsable	2390
	MÉDIATHÈQUE	
	N.N., responsable	2330
	•	- •
	PÔLE IMAGE	00.15
	Hervé JÉZÉQUEL, responsable	23 40

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	p. 4
PRÉSENTATION DU 2º CYCLE	p . 6
LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER	p . 10
PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p . 11
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p . 12
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER	p. 15
DOMAINES D'ÉTUDE	p . 20
VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)	p . 22
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7	p . 24
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 8	p . 29
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 9	p . 33
ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10	p . 38
RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET CHARTES DE L'ÉTABLISSEMENT	p. 40

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023 / 24

42	1 ^{ER} SEMESTRE		TER 1 STRE 7		TER 2 STRE 9						
0	25.09.23 • 02.03.24	PROJET	COURS	PROJET	COURS						
202	28.08. • 02.09.23	0	REPRISE DE L'ACTIVI 1.09. • 15.09.23 : INSCRII	ITÉ ADMINISTRATIVE PTIONS ADMINISTRATIVI	ES						
IER	04.09. • 09.09.23		SOUTENANCE PE (MOBILITÉS)	RATTRAPAGE MÉMOIRE							
>	11.09. • 16.09.23	14.09.23 :	SÉMINAIRE DE RENTRÉE	PFE : RATTRAPAGE E DES COORDINATEURS (14h à 18h)							
7 JANVIE	18.09. • 23.09.23	21.09.23 : "WELCOI	18.09.23 : COMMISSI ME DAY" / MOBILITÉ ENT	ON DE FIN DE DROITS TRANTE : RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ICONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS							
AU 27	25.09. • 30.09.23	INSCRIPTIONS	D'ACCUEIL / PÉDAGOGIQUE 28.09.23)	SEMAINE D	o'ACCUEIL / PÉDAGOGIQUE 28.09.23)						
	02.10 • 07.10.23	SEMA	AINE 1	SEMA	AINE 1						
2023	09.10. • 14.10.23	SEMA	AINE 2	SEMA	INE 2						
S	16.10 • 21.10.23	SEMA	AINE 3	SEMA	AINE 3						
	23.10. • 28.10.23	SEMA	AINE 4	SEMA	AINE 4						
Ш	30.10. • 04.11.23 (01.11. jour férié)	SEMA	AINE 5	SEMAINE 5							
Œ	06.11. • 11.11.23 (11.11. jour férié)	SEMA	AINE 6	SEMAINE 6							
m	13.11. • 18.11.23	SEMA	AINE 7	SEMA	INE 7						
Σ	20.11. • 25.11.23	SEMA	AINE 8	SEMA	INE 8						
Ш	27.11. • 02.12.23	SEMA	AINE 9	SEMA	INE 9						
Е	04.12. • 09.12.23	SEMA	INE 10	SEMAINE 10							
	11.12. • 16.12.23	SEMA	INE 11	SEMAINE 11							
ш	18.12. • 23.12.23	SEMA	INE 12	SEMA	INE 12						
5 5	25.12. • 30.12.23 01.01. • 06.01.24	23.12.23 • 08.0	01.24 : VACANCES DE NO	DËL - FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT*							
Si	08.01. • 13.01.24	SEMAINE 13	FIN DES COURS	SEMAINE 13	RENDUS MÉMOIRE						
			É SORTANTE : DÉPÔT DES		LES DESTINATIONS						
		N	ORD-AMERICAINES, ASIA	ATIQUES ET SCANDINAV	ES SOUTENANCES						
	15.01. • 20.01.24	SEMAINE 14	EXAMENS	SEMAINE 14	MÉMOIRES						
ш	22.01. • 27.01.24	SEMAINE 15	SEMAINE BLANCHE	SEMAINE 15	SOUTENANCES MÉMOIRES						
Ш		27.01.24 : MOB	ILITÉ SORTANTE : TEST D	'ESPAGNOL, D'ITALIEN E	T D'ALLEMAND						
SEMESTR	29.01. • 03.02.24	RENDU DE PROJET		RENDU DE PROJET							
S		03.02.	24 : JOURNÉE PORTES O	UVERTES DE L'ÉTABLISS	EMENT						
Ш	05.02. • 10.02.24		INTER-SI	EMESTRE							
Σ	12.02. • 17.02.24		INTER-SI	EMESTRE							
ш	19.02. • 24.02.24		INTER-SI	R-SEMESTRE							
			22.02.24 : MOBILITÉ ENTRANTE : RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANT ET RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS								
1 ^{ER}	26.02. • 02.03.24	01.03. • 02.03.2	4:RATTRAPAGE	01.03. • 02.03.2	4:RATTRAPAGE						
		29.02.24 : MOBILITÉ SORTANTE : DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS AUTRES QUE NORD-AMERICAINES, ASIATIQUES ET SCANDINAVES									

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023 / 24

	2 ^D SEMESTRE		TER 1 STRE 8	MAST SEMES				
	04.03. • 13.07.24	PROJET	COURS	PROJET	COURS			
	04.03. • 09.03.24	SEMA	AINE 1	SEMA	INE 1			
	11.03. • 16.03.24	SEMA	INE 2	SEMA	INE 2			
4	18.03. • 23.03.24	SEMA	LINE 3	SEMA	INE 3			
$ \ddot{o} $	25.03. • 30.03.24	SEMA	INE 4	SEMA	INE 4			
8 JUILLET 2024	01.04 • 06.04.24 (01.04. jour férié)	SEMA	LINE 5	SEMAINE 5				
	08.04. • 13.04.24	06.04. • 22.04.24	1 : VACANCES DE PRINTE	EMPS - FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT*				
ы	15.04 • 20.04.24	0010 11 1210 112		EMPS - FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT				
5	22.04. • 27.04.24	SEMA	INE 6	SEMAINE 6				
5	29.04. • 04.05.24 (01.05. jour férié)	SEMA	INE 7	SEMAINE 7				
∞ ⊃	06.05. • 11.05.24 (08.05. et 09.05. jours fériés)	SEMA	INE 8	SEMA	INE 8			
4	13.05. • 18.05.24	SEMA	INE 9	SEMAINE 9				
S	20.05. • 25.05.24 (20.05. jour férié)	SEMA	INE 10	SEMAI	NE 10			
	27.05. • 01.06.24	SEMA	INE 11	SEMA	INE 11			
	03.06. • 08.06.24	SEMA	INE 12	SEMA	NE 12			
Σ	10.06. • 15.06.24	SEMA	INE 13	SEMA	NE 13			
DU 4 MARS AU	17.06. • 22.06.24	SEMAINE 14	EXAMENS, RENDUS PLASTIQUES ET SOUTENANCE DES MÉMOIRES	SEMAI	NE 14			
	24.06. • 29.06.24	SEMAINE 15	SEMAINE BLANCHE	PRÉ-RENDU	DE PROJET			
	01.07. • 06.07.24	RENDU DE PROJET		RENDU DE PROJET				
	08.07. • 13.07.24)3.07.24: APAGE	12.07. • 0 RATTR				
쯘	15.07. • 20.07.24			DE FIN D'ANNÉE S ADMINISTRATIVES				
	22.07. • 27.07.24							
Ш	29.07. • 03.08.24							
Σ	05.08. • 10.08.24	97.07	96 00 94 · EEDMETHDE	ESTIVALE DE L'ÉTABLISSE	MENT*			
SEMES	12.08. • 17.08.24	27.07.	20.00.24 . I ERMETORE	ESTIVALE DE L'ETABLISSE	.me.ii			
	19.08. • 24.08.24							
2 ^D	26.08. • 31.08.24	SÉMINAIRE : SOUTENANCE MÉMOIRE ÉTAPE (MOBILITÉS)		RATTRAPAGE DES MÉMOIRES				
	02.09. • 07.09.24							
	09.09. • 14.09.24			RATTRAPAC	GE DES PFE			
	16.09. • 21.09.24		17.09.24 : COMMISSIO	ON DE FIN DE DROITS				

 $^{{}^{\}star}$ Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

PRÉSENTATION DU 2^e CYCLE

OBJECTIFS

Le second cycle de formation à l'architecture permet d'obtenir le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de master correspondant à un niveau bac + 5 années d'études supérieures. Il permet à l'étudiant d'affirmer ses choix d'approfondissements théoriques et méthodologiques et de construire une posture personnelle au regard de la diversité des modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture.

Il se fonde sur la prise de responsabilité de chaque étudiant dans l'édification d'un projet personnel de formation et permet de construire une pensée critique de l'architecture, à partir de l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux de la conception architecturale et de la compréhension des processus d'édification, selon divers contextes, échelles, usages, techniques et temporalités.

Poursuivant la formation dans une visée généraliste, le cursus proposé par l'ENSAPLV privilégie la construction d'une relation réflexive aux savoirs et savoir-faire permettant une conscience critique et prospective du rôle de l'architecture et des architectes dans la société.

La grande variété de l'offre pédagogique du second cycle, organisée en domaines d'études, permet à l'étudiant d'acquérir de l'autonomie, d'affirmer ses choix et de construire des synergies.

CURSUS

ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECOND CYCLE

D'une durée de deux ans, le second cycle se déploie sur quatre semestres de 30 ECTS chacun au sein desquels sont réparties 2200 heures dont 1200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement "école") et 1000 heures travaillées, organisées en onze unités d'enseignement dont quatre sont consacrées au projet.

Chaque fin de semestre est suivie d'un inter-semestre de quatre semaines qui permet d'intégrer la totalité du temps de stage obligatoire en second cycle dans la continuité du cursus. Les semaines d'enseignement proprement dites sont fixées à seize pour l'enseignement du projet et à quatorze pour le reste des cours. Elles incluent le contrôle continu, les examens et rendus, organisés selon le rythme propre à la pédagogie et aux modalités définies et annoncées en amont dans les programmes pédagogiques en début de semestre par le ou les enseignants coordinateurs.



ITINÉRAIRE ET DOMAINES D'ÉTUDE

Cinq domaines d'études (DE) structurent l'offre de formation.

Ces cinq domaines d'études sont des espaces de thématisation des enseignements de Master cherchant à construire du dialogue, du débat et des échanges. Ils sont le lieu privilégié de rencontres et de travail des enseignements de projet et de séminaire. Ils permettent l'articulation et la problématisation des questions d'études tant du point de vue théorique, critique, analytique que du point de vue de la projettation spatiale. Chaque domaine d'études développe un ensemble de connaissances et de compétences qui lui est spécifique.

Par l'intermédiaire des enseignements de projet et de séminaire, chaque domaine d'études construit des relations privilégiées et pérennes avec une ou plusieurs structures de recherche de l'école et /ou de HESAM Université.

Pour les étudiants, les domaines d'études s'efforcent d'offrir un environnement propice à la réflexion sur la rencontre entre culture du projet et culture de la recherche, avec des moments clairement institués de croisement et d'interrogation réciproque entre ces deux cultures au travers, entre autre, des cours transversaux intra-domaine (CTID).

Ces domaines d'études sont de véritables laboratoires pédagogiques qui mettent en dialogue les savoirs dans leur pluralité et expérimentent les approches. Ils sont des lieux ressources que les enseignants construisent, alimentent et développent de manière collégiale. Visant à constituer et faire évoluer une offre de formation de haut niveau et à forte visibilité, chaque domaine d'étude est composé d'un ensemble de groupes de projet à l'échelle de l'édifice (GPE) et à l'échelle urbaine (GPU), de séminaires et de cours transversaux intra-domaine.

L'affiliation d'un étudiant à un domaine d'études se fait à partir de son choix d'un séminaire de master (pour les semestres 7,8 et 9 du Master 1 et 2) et d'au moins un enseignement de projet au sein du même domaine.

L'offre en domaine d'études de l'ENSAPLV se décline comme suit :

- Arts et scénographie (AS),
- Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA),
- Habiter les mondes urbains (HMU),
- Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM),
- Architectures des Milieux, Territoires, Paysages: bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

Dans chaque domaine d'études, plusieurs choix de séminaires, d'enseignements de projet et de cours transversaux intra-domaine sont proposés.

Pour accomplir son parcours en cycle Master, l'étudiant doit, dans la mesure du possible, valider dans l'un des domaines d'étude proposés par l'école au moins un enseignement de projet, un séminaire (sur trois semestres avec soutenance du mémoire) et un cours transversal intra-domaine.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Des enseignements dits communs complètent l'offre de formation. Ces enseignements dits "communs" se déploient aux semestres 7, 8 et 9. Ils portent sur l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques spécifiques relatifs aux disciplines de l'histoire, la philosophie, la sociologie, la construction & les ambiances, la transition numérique & la représentation, la transition écologique, le droit de la construction et de l'urbanisme.

En S7, ceux-ci sont : Histoire (HA), Construction & Ambiances (CTA), Transition numérique et représentation (TR), Sociologie (SH) et Philosophie (PH);

En S8, ceux-ci sont : Histoire (HA), Construction & Ambiances (CTA), Transition numérique et représentation (TR), Sociologie (SH), Philosophie (PH), Transition écologique (TEC) et Droit de la construction (DC) :

En S9, ceux-ci sont : Construction & Ambiances (CTA), Sociologie (SH), Philosophie (PH), Transition écologique (TEC) et Droit de l'urbanisme (DU).

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

Le stage de "formation pratique" se déroule sur une période de deux mois à plein temps (soit huit semaines). Pour de ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants sont encouragés à l'effectuer de manière fractionnée, en deux fois un mois (en Master 1 et en Master 2) pendant la période d'inter-semestre de février ou pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année de Master. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel.

LES CONVENTIONS DE STAGE FACULTATIF OU NON OBLIGATOIRE SERONT ÉTABLIES UNIQUEMENT DANS LES DEUX CAS SUIVANTS :

- Pour les étudiants redoublants ayant un semestre libre.
 Pour les étudiants en année de césure.
- Les étudiants ayant déjà effectué leur stage obligatoire et ayant cumulé un minimum de 280 heures pour le cycle Master (minimum requis pour la validation des stages) se verront refuser l'établissement d'une nouvelle convention de stage s'ils ne sont pas concernés par les deux cas cités précédemment.

MÉMOIRE ET SÉMINAIRES

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques. Le rendu de mémoires a lieu la première semaine après les vacances de Noël. La soutenance proprement dite a lieu entre la mi et la fin janvier (semaines 14 ou 15 du calendrier universitaire, cf. calendrier universitaire).

Si le mémoire n'est pas entièrement finalisé et que l'étudiant obtient une note minimale de 8/20, il peut passer un rattrapage à la fin de l'inter-semestre (cf. calendrier universitaire). Dans certains cas particuliers un second rattrapage peut être effectué en septembre.

Les séminaires se déployant sur les semestres 7, 8 et 9 doivent garantir la continuité pédagogique des domaines d'études et veiller à la bonne articulation entre les différents enseignements semestrialisés que sont les groupes de projet (GP) et les CTID.

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINES (CTID)

Les CTID offrent au sein des domaines d'études une large palette d'optionnels théoriques ou de workshops. Ils permettent d'approfondir une question ou une pratique et démultiplient les points de vue thématiques et conceptuels des domaines d'étude.

INTRODUCTION AU PROJET DE FIN D'ÉTUDES (IPFE) ET PROJET DE FIN D'ÉTUDES (PFE)

L'IPFE se déroule au semestre 9 et débouche sur la préparation du PFE qui a lieu au semestre

Les groupes d'IPFE et de PFE sont positionnés au sein des domaines d'études et nourrissent la thématisation de ces derniers.

Pour affirmer la cohérence de leur parcours, les étudiants doivent, à l'occasion de l'enseignement d'IPFE, développer une réflexion analytique qui rend compte de leur parcours de master, qui présente un résumé du sujet, de la problématique et de la méthodologie de leur mémoire de séminaire et qui argumente le lien et le dialogue qu'ils opèrent entre projet et séminaire. Cette réflexion permet de motiver le choix du groupe de PFE.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES

L'enseignement des langues vivantes participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignements de l'école dans une politique de relations internationales.

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre d'enseignements optionnels est prévue au sein des enseignements de CTID des semestres 7 (UEM71) et 9 (UEM97). Ils sont vivement recommandés aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de compenser un enseignement obligatoire du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil. Pour les étudiants qui n'optent pas pour un séjour d'études validé à l'étranger, l'ENSAPLV propose un enseignement de langue vivante au titre d'un CTID des semestres 7 ou 9.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSAPLV avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprend une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

8

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes:

- un séjour d'études à l'étranger,
- la participation à un enseignement bilingue de projet,
- la participation à un atelier européen ou international,
- la préparation aux éventuels tests de type TOEFL, IELTS, DELE.

9

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf. liste sur le site Internet rubrique : International / Séjours d'études à l'étranger).

Les étudiants peuvent consulter sur le site Internet de l'école et sur un site dédié (à accès restreint), la liste des universités partenaires. Des réunions d'informations sont organisées dans le courant du mois de novembre et les candidatures pour une mobilité sortante, débutent au mois de décembre.

L'étudiant bénéficiant d'une mobilité sortante peut obtenir le droit d'une inscription annuelle supplémentaire en cas de besoin

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- L'exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil.
- La validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. La mobilité est possible pour tout étudiant ayant obtenu le diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

Une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

L'étudiant doit inscrire sa mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire à la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

Avant de partir à l'étranger, une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire de Master. Il doit prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il a choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assure le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui est soutenu par l'étudiant à son retour en France. La note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques.

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant peut bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche.

AIDES

Erasmus, ministère de la Culture, Conseil régional ; ces deux dernières bourses sont attribuées sur critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.



Les étudiants en transfert, souhaitant s'inscrire en second cycle au sein de l'école, doivent produire un certificat attestant de leur niveau de langue étrangère (certificat émis par l'école d'origine ou score de test linguistique de type IELTS, TOEFL, DELE).

PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

M1 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER 60 ECTS												
SECOND CYCLE ANNÉE 1 - 60 ECTS												
S7 LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ECTS S8 LIBELLÉ DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EC												
M.7.1	Projet 1 et Cours transversaux intra-domaine	14	M.8.4	Projet 2 et Cours transversaux intra-domaine	14							
M.7.2	Séminaire · Initiation à la recherche · Histoire · Sociologie ou Philosophie	10	M.8.5	Séminaire thématique · Histoire · Philosophie ou Sociologie	8							
M.7.3	Construction & Ambiances • Transition numérique / BIM	6	M.8.6	Transition numérique · Transition écologique · Droit de la construction	8							
	Total Semestre 7	30		Total Semestre 8	30							

M2 - D	M2 - DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER 60 ECTS												
SECOND CYCLE ANNÉE 2 - 60 ECTS													
S 9													
M.9.7	Projet 3 · Introduction au PFE · Cours transversaux intra-domaine	14		PFE Soutenance									
M.9.8	Séminaire · Option libre · Sociologie ou Philosophie	11	M.10.10	et Parcours Recherche	21								
M.9.9	Construction • Transition écologique • Droit de l'urbanisme	5	M.10.11	Stage de formation pratique et Introduction à l'HMONP	9								
	Total Semestre 9 30 Total Semestre 10 3												

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 · SEMESTRE 7

	J.	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	E	NOMBRE D'HEURES ENCADRÉES PAR MODE PÉDAGOGIQUE				Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Cæfficient	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PROJET	SEMN						
						SEM	IESTF	RE 7							
		P	PROJET	ОС	16			112		112	7	128	0,78	11	
	M.7.1	CTID	COURS TRANVERSAL INTRA-DOMAINE	ОС	14	12	30			42	3	35	0,22	3	14
			Total M.7.1			12	30	112		154	10	163	1	14	
		S	SÉMINAIRE	ОС	14	28	21			49	3,5	47	0,4	4	
		IR	INITIATION À LA RECHERCHE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,2	2	
Semestre 7	M.7.2	т	HISTOIRE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,2	2	10
Seme		PH/ SH	PHILOSOPHIE ou SOCIOLOGIE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,2	2	
			Total M.7.2			91	21			112	8	116	1	10	
		СТА	CONSTRUCTION & AMBIANCES	ОС	14	14	28			42	2	35	0,5	3	
	M.7.3	TR	TRANSITION NUMÉRIQUE-BIM-T	ОС	14	14	35			49	2	35	0,5	3	6
			Total M.7.3			28	63			91	4	70	1	6	
							T	OTAL SEME	STRE 7	357	22	349			30

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

SECOND CYCLE | ANNÉE 1 · SEMESTRE 8

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	EN	ICAE	E D'HEUF DRÉES PA DAGOGI	.R	Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Cœfficient	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PROJET	SEMN						
						SEMES	STRI	E 8							
		P	PROJET 2	ОС	16			112		112	7	128	0,78	11	
	M.8.4	CTID	COURS TRANVERSAL INTRA-DOMAINE	ОС	14	12	30			42	3	35	0,22	3	14
			Total M.8.4			12	30	112		154	10	163	1		
		S	SÉMINAIRE 2 dont SUIVI MÉMOIRE	ОС	14	35	28		63	63	4,5	47	0,5	4	
	M.8.5	НА	HISTOIRE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,25	2	0
Semestre 8	Μ.	PH/ SH	PHILOSOPHIE ou SOCIOLOGIE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,25	2	8
Seme			Total M.8.5			77	28		63	105	7,5	93	1		
		СТА	CONSTRUCTION & AMBIANCES	ОС	14	14	28			42	3	35	0,375	3	
		TR	TRANSITION NUMERIQUE-BIM-T	ОС	14	21				21	1,5	23	0,25	2	
	M.8.6	TECO	TRANSITION ÉCOLOGIQUE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,25	2	8
		DR	DROIT DE LA CONSTRUCTION	ОС	14	21				21	1,5	12	0,125	1	
			Total M.8.6			77	28			105	7,5	93	1		
				STRE 8	364	25	349			30					
				NNÉE 1	721	47	698			60					

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

SECOND CYCLE | ANNÉE 2 · SEMESTRE 9

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	EN	CADI	D'HEU RÉES PA AGOG	AR	Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Cæfficient	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMN						
		SEMESTRE 9													
		P	PROJET 3	OC	16			112		112	7	128	0,78	11	
	7:	IPFE	INTRODUCTION AU PFE	ОС	6	12				12	2	12	0,08	1	
	M.9.7	CTID	COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE	0	14	12	30			42	3	23	0,14	2	14
			Total M.9.7			24	30	112		166	12	163	1		
		S	SÉMINAIRE	ОС	14	14	35		49	49	3,5	93	0,5	5	
၈	∞	SMS	SOUTENANCE MÉMOIRE	ОС									0,22	3	
Semestre 9	M.9.8	PH/ SH	PHILOSOPHIE ou SOCIOLO- GIE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,18	2	11
e		OPL	OPTION LIBRE	OC	14	21				21	1,5	12	0,1	1	
S			Total M.9.8			56	35		49	91	6,5	128	1		
		СТА	CONSTRUCTION / AMBIANCES	ОС	14	42				42	3	35	0,5	3	
	M.9.9	ECO	TRANSITION ÉCOLOGIQUE	ОС	14	21				21	1,5	23	0,35	1	5
	Σ	DU	DROIT DE L'URBANISME	0	14	22				22	1,5	12	0,15	1	3
			Total M.9.9			85				85	6	70	1		
							ТОТА	L SEME	STRE 9	342	24,5	361			30

SECOND CYCLE | ANNÉE 2 · SEMESTRE 10

	UE	Code	Enseignement	Caractère	Nbr semaines	ENG	CADE	D'HEUI RÉES PA AGOGI	AR	Heures semestre encadrées	Heures encadrées par semaine	Heures travail personnel	Cœfficient	ECTS ENS	ECTS UE
						COURS	TD	PRJT	SEMN						
					SE	MESTRI	E 10								
		PFE	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	ОС	16			112		112	7	128	0,52	11	
	10	SPFE	SOUTENANCE PFE	0								117	0,48	10	
Semestre 10	M.10.10	PR	OPTIONNEL PARCOURS RECHERCHE	0		21				21	2				21
nest			Total M.10.10			21		112		112	7	245	1		
Sen	=	IPROF	INTRODUCTION HMONP	0	16	21				21	2	12	0,1	1	
	M.10.11	SFP	STAGE FP-RAPPORT	0			3			3		93	0,9	8	9
	Σ		Total M.10.11			21	3			24	7	105	1		
						T	OTAL	SEMES	STRE 10	136	14	350			30
	TOTAL ANNÉ									478	39	711			60
	TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MAS									1199		1409			

OC = OBLIGATOIRE AU CHOIX

O = OBLIGATOIRE

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

	UE	Code	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS / UE
		Р	Projet 1	0,85	Note minimale ≥10/20	11	
7	M.7.1	CTID	1 cours transversal intra-domaine (42h) Ou 2 cours transversaux intra-domaine (21h)	0,15	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	3 ou 1,5 x 2	14
			Total M.7.1	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
Semestre		S	Séminaire 1	0,4		4	
Sen		IR	Initiation à la recherche	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2	
	M.7.2	н	Histoire de l'architecture et de la ville	0.2		2	10
		PH/SH	Philosophie ou Sociologie	0.2		2	
			Total M.7.2	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
		СТА	Construction & Ambiances	0,5		3	
	M.7.3	TR	Transition numérique/ BIM/Représentation	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	3	6
			Total M.7.3	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
					TOTAL SEMES	STRE 7	30

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

	UE	Code	Enseignement	Coefficient	Conditions de validation	ECTS / ENS	ECTS/UE
		P	Projet 2	0,85	Note minimale ≥10/20	13	
	M.8.4	Ро	1 cours transversal intra-domaine (42h) Ou 2 cours transversaux intra-domaine (21h)	0,15	Note minimale ≥ 8/20 après rattra- page	2	15
00			Total M.8.4	Ou	Moyenne UE ≥ 10/20		
Semestre	10	s	Séminaire 2	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattra- page	3	
Se	M.8.5	нт	Histoire de l'architecture et de la ville	0,25	Moyenne UE ≥ 10/20	2	7
	Σ	PH/SH	Philosophie ou Sociologie	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattra- page	2	,
			Total M.8.5	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
		СТА	Construction & Ambiances	0,375		3	
	7	TR	Transition numérique/BIM	0.25	Note minimale ≥ 8/20 après rattra-	2	
	M.8.7	TEC	Transition écologique	0.25	page	2	8
	2	DR	Droit de la construction	0,125		1	
			Total M.8.6	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
					TOTAL SEMES	TRE 8	30
					TOTAL AN	NÉE 1	60

ÉTUDIANTS DE M1

CONDITIONS DE PASSAGE EN M2

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 (sans note inférieure à la note minimale prévue) aux six unités d'enseignements (UEM) de M1, soit un total de 60 crédits ECTS;
- Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les deux UE du projet (UEM71 et UEM84). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables;
- Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes ≥10/20 pourront être conservées et reportées par l'administration.

ÉTUDIANTS DE M2

	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
		Р	Projet 3	0,85	Note minimale ≥ 10/20	11	
		IPFE	Introduction au PFE	0,15	Pas de note validé ou non	1	
	M.9.7	CTID	1 cours transversal intra-domaine (42h) Ou 2 cours transversaux intra-domaine (21h)	0,14 ou 0,07	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	2 0u 1 X 2	14
တ			Total M.9.7	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
Semestre		s	Séminaire 3 Suivi de mémoire 2	0,50	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	5	
Sei			_ , ,			3	
	M.9.8	SMS	Soutenance mémoire	0,22	Note ≥ 10/20	2	
	Σ	PH/SH	Philosophie ou Sociologie	0,18	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	11
		OPL	Option libre	0,10			
			Total M.9.8	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
		СТА	Construction & Ambiances	0,50		3	
	M.9.9	TECO	TECO Transition écologique		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	1	-
	Σ̈́	DU	Droit de l'urbanisme	0,15	i acci apage	1	5
			Total M.9.9	1	Moyenne UE ≥ 10/20		
					TOTAL SE	MESTRE 9	30

	UE	Code	Enseignement	Coeff.	Conditions de validation	ECTS/ ENS	ECTS/ UE
		PFE	Suivi du projet de fin d'études	0,52	Pas de note validé ou non	11	
	M.10.10	SPFE	Soutenance PFE	0,48	Pas de note validé ou non	10	21
Semestre 10	M.1	OPR	Optionnel Parcours recherche (facultatif)		Pas de note validé ou non		
nest			Total M.10.10	1			
Ser	_	IPROF	Introduction à la profession/HMONP	0,10	Pas de note validé ou non	1	
	M.10.11	SFP	Stage de formation pratique-rapport	0,90	Pas de note validé ou non	8	9
			Total M.10.11	1			
					TOTAL SEM	ESTRE 10	30
	TOTAL ANNÉE 2						60
	TOTAL GÉNÉRAL CYCLE MASTER 1						120

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une deuxième session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre. La participation aux examens est obligatoire ; l'examen de rattrapage n'est ouvert qu'aux étudiants ayant passé les examens et contrôles (y compris continus) de la première session du semestre (sauf en cas de dispense médicale ou familiale transmise à l'administration).

ATTENTION! LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE. IL FAUT IMPÉRATIVEMENT OBTENIR 10/20.

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée (cf. calendrier universitaire).

En général, il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du premier semestre et d'un vendredi en juillet après les soutenances de PFE pour les rattrapages du deuxième semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire, c'est à dire inférieure à 8/20, doivent obligatoirement passer le rattrapage.
- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée, obtenue dans l'unité d'enseignement (cf. cœfficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

Le diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation, à savoir : la totalité des UE des première et deuxième années incluant le PFE et la validation du stage obligatoire de formation pratique. Les délibérations des jurys sont souveraines.

DROITS À INSCRIPTION EN SECOND CYCLE

Un étudiant peut bénéficier, au maximum, de trois inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master.

Un étudiant qui a bénéficié en première année du second cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

À titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant effectué une mobilité académique à l'étranger pendant le cycle Master pourront, le cas échéant, bénéficier d'une quatrième année d'inscription supplémentaire en cycle Master sans avoir à passer devant la commission de fin de droits à inscription.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en second cycle bénéficient, à nouveau, de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

PRÉREQUIS POUR L'INSCRIPTION EN GROUPE DE PFE

Pour s'inscrire au semestre 9 dans un groupe d'introduction au PFE, les étudiants doivent avoir validé la totalité des unités d'enseignement de première année du second cycle.

Au semestre 10, la pré-inscription dans un groupe de PFE est confirmée après validation du sujet et après vérification des prérequis exigés et de la validation des unités d'enseignement M.9.9 (projet d'architecture et introduction au PFE) et M.9.10 (mémoire).

Le mémoire doit impérativement être validé lors de la soutenance avec la note minimale de 10/20 pour pouvoir s'inscrire définitivement dans un groupe de PFE au semestre 10 en vue de la soutenance prévue début juillet.

Si le mémoire n'est pas entièrement finalisé et que l'étudiant obtient une note minimale de 8/20, il peut passer un rattrapage à la fin de l'inter-semestre (cf. calendrier universitaire). Dans certains cas particuliers un second rattrapage peut être effectué en septembre.

Seul le stage peut être effectué après la soutenance du PFE. Il ne peut, en aucun cas, être effectué en même temps que le PFE. Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants ayant effectué une mobilité au cours de l'année précédente.

CONSTITUTION DES GROUPES DE PFE

Les groupes de PFE sont rattachés à un domaine d'études. Ils peuvent s'associer afin de mutualiser leurs moyens pédagogiques. L'enseignant responsable du groupe de PFE encadre l'étudiant et l'assiste dans la mobilisation des savoirs et des savoirs faire nécessaires. Les étudiants choisissent un groupe de PFE parmi l'offre proposée. Une présentation des groupes de PFE aura lieu à la fin du mois d'octobre 2023. Les étudiants devront rédiger une fiche de présentation de leur sujet.

ÉVALUATION DU PFE ET JURYS DE SOUTENANCES ET DE DÉLIBÉRATIONS

L'assiduité et l'avancée du travail dans le cadre du groupe de PFE seront évaluées tout au long du semestre 10 et feront l'objet, courant du mois de juin, d'un pré-jury au sein du groupe de PFE qui validera ou non le travail.

Jurys de soutenance et de délibération

Les jurys de soutenances seront organisés en juillet 2024.

La soutenance des PFE est publique et se déroule pendant une heure devant un jury composé de cinq personnes, émanation des groupes de PFE. La délibération finale est conduite par un jury constitué de neuf personnes. Le jury de délibération examine les propositions des jurys de soutenance, dont il valide ou invalide souverainement les propositions et peut se référer aux travaux qui restent affichés.

La délibération du jury se déroule à huis clos. À l'issue des opérations de soutenance, une note (sur 20), argumentée, est proposée au jury de délibération. Cette note n'est qu'une indication, destinée à faciliter la délibération finale du jury. Elle n'est pas publiée. À titre exceptionnel, le jury a la possibilité de proposer ses félicitations, à l'unanimité requise de ses membres. Les étudiants pourront être admis, refusés ou ajournés. Il y aura une session de rattrapage pour les étudiants ajournés, prévue en septembre 2024.

PARCOURS RECHERCHE

Les étudiants désirant obtenir la mention "Recherche" au diplôme d'architecte devront au semestre 9 valider leur mémoire de séminaire de L'UEM.9.8, s'inscrire et s'engager dans le "Parcours recherche" proposé sous la forme d'un optionnel au semestre 10 (UEM 10.10) puis soutenir leur mémoire au moment de la soutenance de leur PFE. Ce parcours fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et un enseignant de séminaire, titulaire d'un doctorat, où l'étudiant est inscrit.

Conditions d'inscription au parcours recherche

Au terme du troisième semestre du séminaire (fin du semestre 9) et à la suite d'un avis favorable délivré lors du jury de mémoire, un étudiant peut être admis à compléter son mémoire par une formation approfondie à la recherche au cours du semestre 10. Un contrat de formation approfondie à la recherche pour le semestre 10 est alors établi entre l'étudiant et l'enseignant, titulaire d'un doctorat, du séminaire suivi.

Obtention de la mention "Recherche" lors de la soutenance du PFE

Pour valider son parcours recherche, l'étudiant doit nécessairement soutenir son mémoire en même temps que son PFE devant un jury composé du directeur du mémoire, d'au moins trois titulaires d'un doctorat et de deux titulaires d'une HDR (comme défini au deuxième alinéa de l'article 17). La soutenance individuelle du mémoire dure autant que la soutenance individuelle du PFE.

PRÉSENTATION DES **DOMAINES D'ÉTUDE**

AS

1. ARTS ET SCÉNOGRAPHIE (AS)

Ce domaine d'études propose d'interroger l'architecture à travers d'autres disciplines de l'espace. Il repose sur la pluridisciplinarité des pratiques pour penser la complexité de l'architecture. Sont réunis en son sein des enseignements qui développent des approches artistiques et scénographiques singulières dans leur relation avec l'architecture, la ville et les territoires.

Les trois axes de recherche qui structurent le domaine (1/ Scénographie et architecture : a scénographie un art du lieu, la scénographie, une culture de l'espace ; 2/ Art, Cinéma, Architecture : comment le cinéma permet-il d'appréhender l'architecture ? ; 3/ Démarches plastiques et territoires urbains : questionner la matérialité des lieux et révéler des potentiels d'espaces urbains et paysagers) proposent d'investir le champ de l'art contemporain, du spectacle vivant et de la scénographie dans le but d'enrichir l'approche du projet architectural dans sa dimension urbaine et sociale, et la démarche de sa conception basée en partie sur l'expérimentation. Le travail proposé s'articule entre pratique et théorie et les enseignements (séminaires, projets, transversaux) s'inscrivent dans cette démarche de l'expérimentation et de la recherche en questionnant largement la démarche de conception architecturale tant dans sa complexité fonctionnelle que technique.

CCA

2. CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIOUE (CCA)

Les mutations du monde affectent profondément l'architecture contemporaine. Qu'il s'agisse des transitions écologiques et énergétique générées par les enjeux environnementaux, des transitions numériques et technologiques, elles transforment à la fois l'architecture dans sa conception, sa construction mais aussi dans la manière dont elle est perçue et médiatisée. Ce domaine d'étude a pour objectif d'étudier ces transformations à travers ces différents aspects. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire autour de trois séminaires (1/ Critique et histoire de l'architecture et de la ville propose d'analyser l'architecture contemporaine, avec les outils de l'histoire ; 2/ Pratiques constructives du projet architectural vise à analyser les processus et les pratiques collaboratives des acteurs de la construction au regard des enjeux contemporains de la matérialisation du projet ; 3/ Activité et instrumentations de la conception interroge les activités de conception architecturales contemporaines à travers les nouveaux paradigmes et outils qu'elle convoque : bio-mimétisme, neurosciences, conception collaborative, modélisation paramétrique, fabrication numérique, etc.). Les enjeux environnementaux contemporains comme les technologies numériques remettent en cause certaines pratiques traditionnelles du projet, c'est pourquoi le dialogue entre les activités des groupes de projets et celles des séminaires s'enrichissement mutuellement.

HMU

3. HABITER LES MONDES URBAINS (HMU)

Ce domaine d'études traite de la question de l'Habiter et de ses relations aux territoires, au regard des pratiques collectives ou individuelles et de l'évolution des formes de l'urbanisation et de leurs architectures. Il s'attache à l'analyse des pratiques de l'espace et de ses perceptions ainsi qu'à la conception ou transformation d'édifices, tissus bâtis et espaces publics. L'Habiter est ici envisagé au sens large du terme et l'action d'habiter permet à une large palette d'acteurs d'agir sur l'espace, de s'engager, de se l'approprier, dans une négociation permanente censée anticiper et régler les éventuels conflits d'usage. Au sein des "mondes urbains" – comprenant à la fois des villes, des métropoles et leurs extensions périurbaines, des agglomérations moyennes (parfois en situation de décroissance) et des franges (r)urbaines –, il s'agit d'aborder les moments charnière et les éléments à même de générer ou d'accompagner des mutations, d'impulser de nouveaux équilibres socio-spatiaux, ou de faire perdurer ceux existants. Autour de trois séminaires (1/ Architecture, projet urbain et sociétés ; 2/ Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine ; 3/ Nouvelles pratiques urbaines) et en dialogue avec les enseignements de projets, les méthodes de travail développées sont hybrides et multi-scalaires, elles visent à porter un regard critique sur les espaces habités contemporains et à produire une approche critique de l'innovation telle que souhaitée ou affirmée par les divers acteurs de l'aménagement.

IEHM

4. INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS (IEHM)

"L'histoire n'est pas le passé, c'est notre présent. Nous portons notre histoire avec nous, nous sommes notre histoire" nous rappelle James Baldwin.

Le dialogue entre les époques que "construire dans le construit" induit, est un enjeu à haut potentiel écologique, mais aussi artistique. De nombreux architectes ont réalisé leurs œuvres les plus marquantes par la transformation d'un bâtiment existant. Reconversions, réhabilitations, restaurations et extensions, sont des espaces de créations majeurs.

En travaillant sur l'histoire, il s'agit d'inventer le présent tout en pouvant plus aisément s'affranchir des modes formelles du moment. Dans cette perspective, ce domaine d'études s'intéresse à l'histoire et aux modes de transformation des différents patrimoines bâtis existants : reconnus, méconnus, banals ou ordinaires... Il porte donc aussi bien sur les monuments classés ou inscrits que sur le patrimoine de valeur, mais non encore repéré, et intègre les patrimoines modestes (ruraux, industriels, modernistes).

Il questionne aussi la transformation écologique du patrimoine ordinaire ou autoproduit qui compose la ville dans sa diversité et, à l'opposé des "palimpsestes urbains" dans lesquels seul le terrain du site est réutilisé, il appuie ses modifications urbaines sur la transformation des bâtis préexistants, qu'il faut restaurer, réhabiliter, reconvertir, rehausser, transformer: construire avec le construit ou construire dans le construit. Avec l'appui du séminaire Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti la question du patrimoine est posée tant dans sa dimension conceptuelle qu'à travers la diversité des pratiques en maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage. Le domaine d'étude intègre aussi les questions méthodologiques de relevés, d'analyse, de diagnostic et de représentation du bâti ancien, ainsi que les techniques de restauration, de réhabilitation, qu'elles soient anciennes ou modernes.

MTP

5. ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP) : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE

Le contexte dans lequel s'exerce l'architecture est en profonde évolution. L'urbanisation généralisée des territoires et des modes de vies, la consommation grandissante et non maîtrisée d'énergie de matières et de sols, l'atrophie de la biodiversité sont autant d'éléments qui transforment la planète, ses territoires, ses paysages comme les modes de vie de ses populations. Alors que les dégradations environnementales s'accélèrent, que les catastrophes se multiplient, mieux comprendre les dynamique et fragilités des milieux humains nous semble indispensable pour, à partir de l'architecture, agir au mieux dans ce monde déstabilisé. S'initient alors de nouvelles compétences théoriques et pratiques qui croisent les échelles architecturales, urbaines et paysagères et s'ouvrent à de nouvelles connaissances issues des sciences de la vie et de la Terre, du paysage, de la philosophie. Elles supposent de prendre en compte l'altérité des lieux, le vécu de leurs populations. Elles incitent à repenser les manières de construire comme de faire localement société de manière pérenne et démocratique. En regard de tels enjeux, ce domaine d'étude interroge la pratique d'une éthique architecturale, territoriale, paysagère apte à proposer un "ménagement" des milieux.

Pour aborder ces questions dans toutes leurs richesses, ce domaine d'étude regroupe trois séminaires : 1/ Architectures des milieux habités : philosophie, architecture, urbain ; 2/ Architecture/s et paysage/s : les fondamentaux ; 3/ Architecture : fabrique soutenable du tout monde, ainsi qu'un certain nombre de groupes de proiets.

Fort de la diversité d'approches et de cultures de ses enseignants, le domaine d'études "Milieux, Territoires, Paysages", est un lieu de découverte et d'approfondissement de la complexité inhérente de la pratique architecturale dans ce contexte anthropocénique, entre potentialité et vulnérabilité, connaissances académiques et savoir-faire de transformation, regards ouverts sur le contemporain et prises en compte du déjà-là.

VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)

SECOND CYCLE 1^{re} ANNÉE / MASTER 1

UE M.7.1

POUR VALIDER L'UE M.7.1, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 1 cours transversal intra-domaine (CTID) de 42h ou
 - 2 cours transversaux intra-domaine de 21h dont un au moins dans le domaine du séminaire

Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

UE M.7.2

POUR VALIDER L'UE M.7.2, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement initiation recherche
- 1 enseignement d'histoire
- 1 enseignement de sociologie ou 1 enseignement de philosophie

UE M.7.3

POUR VALIDER L'UE M.7.3, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement au choix de Construction & Ambiances, techniques d'intervention
- 1 enseignement au choix de technique de représentation

UE M.8.4

POUR VALIDER L'UE M.8.4, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- 1 cours transversal intra-domaine (CTID) de 42h ou

2 cours transversaux intra-domaine de 21h dont un au moins dans le domaine du séminaire

UE M.8.5

POUR VALIDER L'UE M.8.5, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement d'histoire
- 1 enseignement de sociologie ou 1 enseignement de philosophie

UE M.8.6

POUR VALIDER L'UE M.8.6, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement au choix de Construction & Ambiances, techniques d'intervention
- 1 enseignement au choix de Transition numérique / BIM
- le cours obligatoire de Droit de la construction
- le cours obligatoire de Transition écologique

SECOND CYCLE 2º ANNÉE / MASTER 2

UE M.9.7

POUR VALIDER L'UE M.9.7, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de projet
- l'introduction au PFE
- 1 cours transversal intra-domaine (CTID) de 42h ou 2 cours transversaux intra-domaine de 21h
 - 2 cours transversaux intra-domaine de 21h dont un au moins dans le domaine du séminaire.

Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

UE M.9.8

POUR VALIDER L'UE M.9.8, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement de séminaire
- 1 enseignement de sociologie ou 1 enseignement de philosophie
- 1 option libre à choisir dans le catalogue des cours CTID de 21h de l'ENSAPLV, de l'HESAM Université ou d'une autre ENSA

UE M.9.9

POUR VALIDER L'UE M.9.9, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 enseignement au choix de Constructio & Ambiances, techniques d'intervention
- le cours obligatoire de Droit de l'urbanisme
- le cours obligatoire de Transition écologique

UE M.10.10

POUR VALIDER L'UE M.10.10, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- 1 groupe de PFE
- soutenir avec succès le PFE devant le jury à la session de soutenance des PFE

UE M.10.11

POUR VALIDER L'UE M.10.11, L'ÉTUDIANT DOIT S'INSCRIRE ET SUIVRE :

- le cours obligatoire d'introduction à la HMONP
- un stage de formation pratique d'une durée minimale de deux mois ou 280h

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 7

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.1

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX - P7 - 112H TD - 7H / SEMAINE- 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IEHM INVENTER DANS	P701	Réhabilitation patrimoniale de l'édifice et du territoire	D. DEHOUX / P. BLANDIN
L'EXISTANT : HERITAGES ET MUTATIONS	P702	Ressources rurales	M. BOTINEAU / P. JAQUET
CCA	P704	Dejà là : ressources, transformation, construction	E. MOURIER / E. SAIMPERT
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE	P705	Architecture navale	F. NEUMAN / C. BARREAU
L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	P710	Projet urbain et villes européennes	E. LOCICERO / F. BERTRAND / J. SILVESTRE
МТР	P706	Territoires en devenir : la lisière habitée	A. BOYADJIAN / J. LIPSKI
ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES,	P707	Paysage/s architecture et aléas naturels : territoires du littoral urbains	S. ROUSSEL / S. LERAY
PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE	P708	Persona grata, structures mobiles urbaines d'interférence	Y. MAHIEU / A. PETITRENAUD
L'ANTHROPOCÈNE	P713	Apprendre des villes indiennes. Devenir de la ville des petits riens	C. SECCI / C. BODARD
	P709	Projet urbain et projet architectural : du quartier à l'édifice	P. PUMAIN / L. PENISSON
HMU HABITER LES MONDES	P711	L'architecture du logement, perspectives résidentielles	P. CHAVANES / D. LAFON
URBAINS	P712	Design/espace/architecture	A. FERNANDEZ ATELA / G.M. MAURIZIO

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD OU 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE DE 42H = 12H CTH + 30H TD • AU CHOIX 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	CTID701	21 H	Acoustique esthétique	G. BILLAUX
	CTID702	21 H	Transition énergétique et éco-construction	F. SOUCARRAT CHAUDHURI
	CTID703	42 H	Transmettre l'architecture	C. VALLECILLO
нми	CTID704	42 H	Lutte contre l'habitat indigne – outils et pratiques	J.B. EYRAUD
HABITER	CTID706	42 H	Observatoire du Grand Paris	A. DE BIASE / P. ZANINI
LES MONDES URBAINS	CTID707	42 H	Conception et réalisation d'objets en béton moulé	D. MAGNAC
URBAINS	CTID708	42 H	Apprendre de l'Inde et de ses 29 états, culture et patrimoine	F. SOUCARRAT CHAUDHURI
	CTID709	21 H	Conception architecturale et démarche ergonomique	M. FENKER
	CTID710	21H	Infraordinaire de la Modernité	O. BOUCHERON / N. MERON

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.1

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE DE 21 HH = 6H CTH + 15H TD OU 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE DE 42 HH = 12H CTH + 30H TD • AU CHOIX 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	CTID711	21 H	Atelier sonore urbain	G. BILLAUX
AS	CTID713	42H	Expérimentations artistiques au port nord de Chalon-sur-Saône	A. PETITRENAUD / J. GOFFÉ
ARTS ET	CTID714	42 H	La scénographie : atelier-projets	B. PIGOT
SCÉNOGRAPHIE	CTID715	42 H	Dévions	M. DESSARDO / Y. ROUBY
	CTID717	42H	Bâtir (pour) un récit	F. PINATEL / E. RESTREPO RESTREPO
	CTID705	42H	Archi-Folies 2024 (1)	J. BRUTER / S. EBODE / M. LEYRAL / Y. MAHIEU / G. MILA CARTANA / V. POIRIER
	CTID712	42H	Archi-Folies 2024 (2)	J. BRUTER / S. EBODE / M. LEYRAL / Y. MAHIEU / G. MILA CARTANA / V. POIRIER
CCA	CTID718	42 H	Le pont le plus long	M. DESSARDO / Y. ROUBY
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE :	CTID719	21 H	Éléments de sciences cognitives pour la conception architecturale : psychologie et neurosciences appliquées	A. TUSCHER-DOKIC
HISTOIRE, THÉORIE	CTID720	21 H	Structures flottantes	F. NEUMAN
ET CRITIQUE	CTID721	21 H	Rien n'aura eu lieu que le lieu	P. VACHON
	CTID722	42 H	Intensifterre	B. ROUGELOT
	CTID723	42 H	L'acte de bâtir - de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la phase chantier	D. FEICHTINGER
	CTID724	42 H	Continuum numérique : conception, modélisation et fabrication	F. BERTRAND / L. SATTLER
	CTID725	21H	Histoire(s), théorie et doctrines : atelier de fabrication	D. GABBARDO
	CTID726	21 H	Patrimoine(s) et mutations	P. DEHAN
IEHM Inventer	CTID727	42 H	Patrimoines en conflit - destruction, ruine et reconstruction	M.B. PATTERSON
DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES	CTID728	42H	Architecture et patrimoines tangibles et intabiles en Amérique latine	V. TABOADA
ET MUTATIONS	CTID729	42 H	Patrimoine industriel : Art/Architecture	C. DENNEULIN
	CTID730	42 H	Regards d'ici et d'ailleurs	L. ADRIAN ARANEDA
MTP ARCHITECTURES	CTID716	42H	Des arbres dans la ville, des arbres pour la ville	B. NAVINER
DES MILIEUX,	CTID731	21 H	Architecture, urbanisme, paysage, lumière et son	D. COUILLARD
TERRITOIRES, PAYSAGES	CTID734	42H	Nouvelles pratiques de l'art dans l'espace public, architecture augmentée?	B. DEBOMBOURG

ATTENTION: Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S] UN GROUPE DE SÉMINAIRE AU CHOIX - 49 H = 28H CTH + 21H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	S701	Démarches plastiques et territoires urbains	O. JEUDY / C. SZANTO
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S702	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN
	S703	Art, Cinéma, Architecture	V. JOUVE / H. REIP
	\$705	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	A. D'ORAZIO / E. MACAIRE
HMU HABITER LES MONDES URBAINS	S714	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V. PIGNOT
	S715	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP	S707	Architecture/S et Paysage/S : les fondamentaux	R. DE MARCO / C. SZANTO
ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE	S708	Architecture des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	X. BONNAUD / C. BODART
L'ANTHROPOCÈNE	S709	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE
CCA	S710	Pratiques constructives du projet architectural	S. BALEZ
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE.	S711	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT
THÉORIE ET CRITIQUE	S712	Savoirs des activités de projets instrumentées	F. GUÉNA
	S713	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. BASSIERES / C. MAUMI
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	S716	Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l'international	I. IOSA
THE THE PROPERTY OF THE PROPER	S717	Comment vivre ensemble? Théories et formes des architectures collectives	A. PORTNOI / J. JOLY

INITIATION À LA RECHERCHE [IR]

UN GROUPE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU CHOIX 21H CTH - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	IR701	Démarches plastiques et territoires urbains	C. SZANTO
AS	IR702	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	J. GAUTEL
ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	IR703	Art, Cinéma, Architecture	F. PINATEL / V. JOUVE / H. REIP / E. RESTREPO RESTREPO / M. SAIDI SHAROUZ
	IR704	Architecture, projet urbain et sociétés	N.N.
НМИ	IR705	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	E. MACAIRE / Y. DRIS
HABITER LES MONDES URBAINS	IR714	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER
	IR715	Territoires de l'écologie politique	M.B. PATTERSON

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 7 >>> UE 7.2

INITIATION À LA RECHERCHE [IR]

UN GROUPE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU CHOIX 21 H CTH - 1.5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
МТР	IR707	Architecture/s & Paysage/s	N.N.
ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES: BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE	IR708	Architecture des milieux habités, philosophie, architecture, urbain	C. BODART
L'ANTHROPOCÈNE	IR709	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	J. JAUPITRE / V. LAGUIA
CCA	IR710	Édification et usages	S. BALEZ
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE,	IR711	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	S. DESCAT
THÉORIE ET CRITIQUE	IR712	Activités et instrumentation de la conception	J. SILVESTRE
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT :	IR713	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. BASSIÈRES / L. ROLLHAGEN TILLY / E. GALLO
HÉRITAGES ET MUTATIONS	IR716	Patrimoines culturels bâtis	I. IOSA

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE [HA]

UN COURS AU CHOIX - 21 HCTH - 1,5 H/SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HA701	Une histoire du patrimoine, XIX ^e -XXI ^e siècle	L. BASSIERES
HA702	Histoire immédiate d'une fin de siècle	P. CHABARD
HA703	Pensée constructive. Histoire, théories, analyse	L. DESTOMBES
HA704	Une histoire de l'environnement humain	C. MAUMI
HA705	Histoire des jardins et des plantations urbaines	B. NAVINER

SOCIOLOGIE OU PHILOSOPHIE [SH ou PH]

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE AU CHOIX - 21 HCM - 1,5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH701	Sociologie - Métropolisation, mondialisation et cosmopolitanisme	C. DESCHAMPS
PH701	Philosophie - Enjeux philosophiques des sciences cognitives pour l'art et l'architecture : de la psychologie aux neurosciences	A. TUSCHER-DOKIC
PH702	Philosophie - L'enjeu politique	M. ANTONIOLI

CONSTRUCTION & AMBIANCES [CTA]

UN ENSEIGNEMENT AU CHOIX - 42H = 14H CTH + 28H TD - 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CTA701	Lumière et acoustique architecturales	J.P. RIGAUD
CTA702	Réhabilitation/interventions sur le bâti ancien	V. POIRIER
CTA703	+4°. Thermique d'été, gestion de l'eau et intégration de la biodiversité	V. COMITO
CTA704	Réhabilitation et développement durable	C. SOURTCHEVA KIROV
CTA705	Simulation et évaluation des ambiances thermiques	D. HAMANI
CTA706	La structures des formes courbes, coques et voiles tendues	G. VEYRIN-FORRER
CTA708	Sculpture architectonique : projet et échelle 1/2	M. LEYRAL
CTA710	Architecture des matériaux biosourcés	C. SOURTCHEVA KIROV
CTA711	Façades, notions de base	S. BARA
CTA712	Les petits constructeurs	S. EBODE / M. LEYRAL

TRANSITION NUMÉRIQUE/ BIM / REPRÉSENTATION [TR] UN ENSEIGNEMENT AUCHOIX - 49 H = 14 HCTH + 35 HTD - 3,5 H/SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
TR701	Initiation au design (archi navale, objet)	P. HANNEQUIN / P. LAIDET
TR702	La maquette pour concevoir	J. BERGNA / A. RAYNAUD / M. FAYOLLE DE MANS
TR703	Option photo	H. JÉZÉQUEL
TR704	Une maquette numérique urbaine au service de l'architecte	F. COUSSON
TR705	Pratiques de relevé architectural	D. BEAUTEMS / L. SATTLER / D. HAMANI
TR707	Initiation à la modélisation paramétrique	F. GUENA
TR708	Dessiner en ville	B. SEGERS
TR709	Apprentissage Archicad et Rhinoceros	D. BEAUTEMS / N. LEMRINI
TR710	Des pages pour penser et ne pas se perdre	P. VACHON

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 8

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.4

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX - 112 H TD - 7 H/SEMAINE - 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS	P801	Scénographie et architecture des lieux de représentation	M. MAZLOUMAN / D. JOULIN
ARŢS ET	P803	L'édifice public	B. GAUDIN / M. HUYNH
SCÉNOGRAPHIE	P804	De l'idée au projet	D. HENRY / L. ADRIAN ARANEDA
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE	P802	Écologies Architecturales Appliquées	X. LAGURGUE / F. MEADOWS
L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	P807	Projeter dans le réel : échelle 1 et demandes d'habitants	S.EBODE / M. SINEUS
HMU HABITER LES MONDES	P805	Habiter et travailler : concevoir la mixité	J. BRUTER / J. ZETLAOUI LEGER / J. VINÇON
URBAINS	P815	Communs	P. LEITNER / D. FAGART
IEHM	P808	VALE. Villes d'Amérique Latine et d'Espagne. Ateliers El Alto (Bolivie) et Séville (Espagne)	V. TABOADA / V. LAGUIA / J.L. MORALES
INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES	P809	MÉTAMORPHOSES - De l'édifice tertiaire à l'immeuble de logement	L. PENISSON / L. MONGIN
ET MUTATIONS	P810	Enjeux architecturaux, urbains, patrimoniaux et programmatiques liés à la revitalisation des centres-bourgs	L. JACQUIN / J. MARIN
MTP ARCHITECTURES DES	P811	Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	R. DE MARCO / X. FANG / B. NAVINER
MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET	P813	Milieux habités - Architecture à gènes urbains	T. BABLED / F. RITTER VON MARX
HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	P814	Pratiques du projet urbain : apprendre des villes sud-américaines.	C. SECCI

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD OU 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE DE 42H = 12H CTH + 30H TD • AU CHOIX 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	CTID801	42 H	Le temps de la représentation - travail en atelier	B. PIGOT
	CTID803	21 H	Lumière/matière = objet/lumière	D. COUILLARD
	CTID804	21 H	Atelier sonore urbain 2	C. BILLAUX
4.0	CTID805	21 H	Patrimoine industriel : art/architecture	C. DENNEULIN
AS ARTS ET	CTID8o6	21 H	Regarder l'architecture et la ville à travers la photographie	L. ADRIAN ARANEDA
SCÉNOGRAPHIE	CTID807	42 H	Via cinéma 1 Road movie	H. REIP / M. SAIDI SHAROUZ
	CTID808	21H	Villes et espaces publics en image	M. SAIDI SHAROUZ / C. DUGAV
	CTID819	42H	Expérimentations artistiques au port nord de Châlon-sur- Saône	A. PETITRENAUD

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.4

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD OU 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE DE 42H = 12H CTH + 30H TD • AU CHOIX 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
MTP	CTID811	21 H	Contextualisation et prise en compte du paysage dans le projet architectural	P. HILAIRE
ARCHITECTURES DES MILIEUX,	CTID814	21 H	Micro-Mégas, le territoire rural en question	A. LAPASSAT
TERRITOIRES,	CTID817	42 H	De la perception à la compréhension du paysage	C. SZANTO / R. DE MARCO
PAYSAGES	CTID834	21 H	Histoire de la construction en bois au Japon	B. JACQUET
CCA CONCEVOIR ET	CTID802	42H	Archi-Folies 2024 (3)	J. BRUTER / S. EBODE / M. LEYRAL / Y. MAHIEU / G. MILA CARTANA / V. POIRIER
CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE :	CTID824	21 H	Architectural Instability and Indeterminancy: Accident, error, open source and the unworking of architecture	M.B. PATTERSON
HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	CTID825	21 H	Systèmes numériques de la conception digitale	F. GUÉNA
	CTID833	21H	Conception des détails	V. POIRIER
IEHM INVENTER DANS	CTID828	21 H	Architectures Soutenables Ameriques Asies Afriques - World Sustainable Architectures	C. PEDELAHORE / V. LAGUIA / V. TABOADA / J.L. MORALES
L'EXISTANT : HÉRITAGES ET	CTID829	42 H	Le relevé : connaître et représenter l'existant	F. CHASTANIER / J. PERNIN
MUTATIONS	CTID830	42 H	Pratiques de réhabilitation	L. JAQUIN
	CTID 809	21H	Architectures de l'habitation collective : corps, confort, construction	P. BELIN LEPINAY
нми	CTID 818	21H	Acoustique esthétique 2	G. BILLAUX
HABITER LES	CTID 820	21H	Pratiques professionnelles du projet durable	P. BLANDIN
MONDES URBAINS	CTID 822	21 H	Habiter et travailler : de l'analyse des usages à la conception architecturale	M. FENKER / J. ZETLAOUI-LÉGER
	CTID 831	42H	Territoires ruraux et petites villes en déprise et innovation sociale. Workshop participatif en inter-formations	E. MACAIRE

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.5

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité du semestre précédent) - 63H = 35H CTH + 28H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	S801	Démarches plastiques et territoires urbains	O. JEUDY
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	\$802	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN
	S803	Art, Cinéma, Architecture	V. JOUVE
нми	S805	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	A. D'ORAZIO / E. MACAIRE
HABITER LES MONDES URBAINS	S814	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V.PIGNOT
	S815	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON

SECOND CYCLE 1RE ANNÉE / SEMESTRE 8 >>> UE 8.5

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]

UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité du semestre précédent) - 63H = 35H CTH + 28H TD - 3,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
MTP ARCHITECTURES DES	S807	Architecture/S et Paysage/S : les approfondissements	R. DEMARCO / C. SZANTO
MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES (MTP): BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE	\$808	Architectures des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	X. BONNAUD / C. BODART
BÄTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	\$809	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE
CCA	S810	Pratiques constructives du projet architectural	S. BALEZ
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE	S811	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT
L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S812	Savoir des Activités de Projet Instrumentées	F. GUÉNA
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT :	\$813	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	L. BASSIERES
HÉRITAGES ET MUTATIONS	S816	Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l'international	I. IOSA

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE [HA]

UN COURS AU CHOIX - 21H CTH - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
HA801	Des histoires de la ville évènementielle	A. POLYCHRONIADI
HA802	Architectures du XXe siècle en Afrique du Nord : inspirations vernaculaires	N. LABIED ROUIZEM
HA803	Histoire des équipements techniques et thermiques	E. GALLO
HA804	The house we live in	C. MAUMI
HA805	Femmes architectes au XXe siècle : une histoire en construction	E. KOERING

SOCIOLOGIE OU PHILOSOPHIE [SH ou PH]

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE AU CHOIX - 21 HCM - 1,5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH801	La métropole des sciences sociales	N.N.
PH801	Philosophie de l'image et transition numérique : perspectives sur les représentations architecturales	A. TUSCHER-DOKIC
PH802	L'énonciation architecturale	J. JAUPITRE

CONSTRUCTION & AMBIANCES [CTA]

UN COURS AU CHOIX - 42H = 14H CTH + 28H TD - 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CTA801	Explorer à l'échelle 1	M. LEYRAL / Q. CHEF
CTA802	Structures musicales (concevoir et construire)	Y. MAHIEU / G. BILLAUX / T. MARTIN / A. PETITRENAUD
CTA803	L'analyse constructive par le relevé numérique et la lasergrammétrie pour la restitution patrimoniale	D. HAMANI / D. BEAUTEMS
CTA804	Diagnostic et pathologies du bâti ancien	C. SOURTCHEVA KIROV
CTA805	L'analyse constructive par la maquette	A. RAYNAUD / J. BERGNA
CTA806	Le BIM au service de la construction	D. BEAUTEMS / D. HAMANI
CTA807	Technologie et édification	V. POIRIER / A. ROLL
CTA808	Matériaux-territoires : cycles de vie et de ville	V. COMITO
CTA809	Dans une perspective post-extractiviste, l'architecture bio-climatique est-elle une réponse adaptée à la crise climatique ?	B. ROUGELOT
CTA810	Interventions structurelles sur le bâti du XXe siècle	L. BERGIS
CTA811	Construction bois	L. RANCK
CTA812	Réhabilitation des enveloppes du patrimone du XXe siècle	MJ. JOUVEAU

TRANSITION NUMÉRIQUE / BIM [TR]

UN COURS AU CHOIX 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
TR801		F. GUÉNA / D. HAMANI / D. BEAUTEMS / L. SATTLER

TRANSITION ÉCOLOGIQUE [TEC]

UN COURS 21H CM - 1,5H/SEMAINE - 14 SEMAINES

TEC801	Les transitions écologiques : approches critiques 1	13 INTERVENANTS

DROIT DE LA CONSTRUCTION [DC]

UN COURS 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DC801	Droit de la construction	A. BUSSERY

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 9

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / SEMESTRE 9 >>> UE 9.7

PROJET [P] 1 GROUPE DE PROJET AU CHOIX - 112H TD - 7H / SEMAINE - 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
нми	P901	Projet urbain participatif et conception architecturale	S. CARLINI / B. WEBER / V. MOIMAS / J. ZETLAOUI LEGER
HABITER LES MONDES	P902	Parr-delà la Modernité. Détours en Asie. Oulan-Bator et Phnom Penh	O. BOUCHERON / J.B. EYRAUD / N. MERON / N.N.
URBAINS	P903	Formes tissus péri-urbains et projets résidentiels en région parisienne	P. FARRET / A. PENIN
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	P905	Scénographie et architecture : de l'œuvre au lieu	M. MAZLOUMAN / J. GAUTEL / M. DESSARDO / N.N.
МТР	P906	Architecture et environnement	F. LIPSKY / F. N'THEPE
ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES:	P908	Paysage/s : la démarche paysagère pour le projet architectural et urbain	A. LAPASSAT / P. GUIONY
BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	P909	Milieux habités – construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels	E. DANIEL-LACOMBE / Y. GOURVIL
	P904	Patrimoine(s) et mutations : un écoquartier en réhabilitation/reconversion	P. DEHAN / C. HORN
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT : HÉRITAGES	p907	Architectures de l'habitation collective : penser et construire la transition	G. MARTINETTI / N.N.
ET MUTATIONS	P911	Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire	L. LESAGE / P. CHALLES
	P912	Ressources rurales	M. DUJON / G. PONTOIZEAU
CCA CONCEVOIR ET CONSTRUIRE	P910	PREAAC - Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine	C. GRISPELLO / E. HARDY
L'ARCHITECTURE	P914	Architecture, réhabilitation, transformation	V. POIRIER / F. GAUBIN

INTRODUCTION AU PFE [IPFE]

1 GROUPE AU CHOIX - 12H TD - 1H / SEMAINE - 12 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	IPFE01	Architectures et espaces urbains en mutations	B. WEBER
	IPFE02	Retour	O. BOUCHERON
HMU HABITER	IPFE03	Dans les métropoles	A. PORTNOI
LES MONDES	IPFE04	Habiter le Grand Paris	T. ELEFTERIOU
URBAINS	IPFE05	L'opportunité de la banlieue	G. BARON
	IPFE18	Architectures de l'habitation collective, penser et construire la transition	P. BELIN LEPINAY / J. VINÇON

INTRODUCTION AU PFE [IPFE]

1 GROUPE AU CHOIX - 12H TD - 1H / SEMAINE - 12 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
AS ARTS ET	IPFE06	Regards croisés : scénographie et architecture : de l'œuvre au lieu	M. MAZLOUMAN
SCÉNOGRAPHIE	IPFE08	Architectures de l'anticipation	J. NJ00
	IPFE07	Projet urbain et villes d'ailleurs	C. SECCI / C. PEDELAHORE
МТР	IPFE09	Architecture à grande échelle	A. FERNANDEZ ATELA
ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES,	IPFE10	Paysage/s : architectures, villes & territoires en transition	Y. NUSSAUME
PAYSAGES: BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	IPFE11	(Re-)constitution des tissus : le soin/care au sein d'un milieu	M. FRANZEN
	IPFE12	Milieux habités – construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels	S. ROUSSEL
	IPFE13	Projets, prospective et villes européennes	E. LOCICERO
CCA	IPFE14	Programmation comme laboratoire de polarité	D. BEAUTEMS
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE	IPFE15	Approfondissement du projet naval et IPFE Mayotte	C. BARREAU / J. BELLER / F. NEUMAN
	IPFE16	Inde du Nord	P. HOFSTEIN
IEHM INVENTER DANS	IPFE17	Construire dans le construit	P. CREMONINI / J. GAUTEL
L'EXISTANT : HÉRITAGES ET MUTATIONS	IPFE19	ARCHI-CURA : prendre soin par l'architecture	M. LE ROY / F. BRINGAND

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD OU 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE DE 42H = 12H CTH + 30H TD • AU CHOIX 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	CTID901	21 H	Acoustique esthétique	G. BILLAUX
	CTID902	21 H	Transition énergétique et éco-construction	F. SOUCCARAT CHAUDHURI
	CTID903	42 H	Transmettre l'architecture	C. VALLECILLO
нми	CTID904	42 H	Lutte contre l'habitat indigne – outils et pratiques	J.B. EYRAUD
HABITER	CTID906	42 H	Observatoire du Grand Paris	A. DE BIASE / P. ZANINI
LES MONDES URBAINS	CTID907	42 H	Conception et réalisation d'objets en béton moulé	D. MAGNAC
ONDAINO	CTID908	42H	Apprendre de l'Inde et de ses 29 états, culture et patrimoine	F. SOUCCARAT CHAUDHURI
	CTID909	21 H	Conception architecturale et démarche ergonomique	M. FENKER
	CTID910	42 H	Infraordinaire de la Modernité	O. BOUCHERON

COURS TRANSVERSAUX INTRA-DOMAINE [CTID]

2 COURS TRANSVERSAUX INTRA DOMAINE DE 21H = 6H CTH + 15H TD OU 1 COURS TRANSVERSAL INTRA-DOMAINE DE 42H = 12H CTH + 30H TD • AU CHOIX 1,5H / SEMAINE OU 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	HRES	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	CTID911	21 H	Atelier sonore urbain	G. BILLAUX
	CTID913	42 H	Expérimentations artistiques au port nord de Chalon-sur-Saône	A. PETITRENAUD / J. GOFFÉ
AS ARTS ET	CTID914	42 H	La Scénographie : atelier-projets	B. PIGOT
SCÉNOGRAPHIE	CTID915	42 H	Dévions	M. DESSARDO / Y. ROUBY
	CTID917	42 H	Bâtir (pour) un récit	F. PINATEL / E. RESTREPO RESTREPO
	CTID933	21 H	Via Cinema 2 - Montage filmique, montage écrit	F. PINATEL
	CTID905	42 H	Archi-Folies 2024 (1)	J. BRUTER / S. EBODE / M. LEYRAL / Y. MAHIEU / G. MILA CARTANA / V. POIRIER
	CTID912	42 H	Archi-Folies 2024 (2)	J. BRUTER / S. EBODE / M. LEYRAL / Y. MAHIEU / G. MILA CARTANA / V. POIRIER
CCA	CTID918	42 H	Le pont le plus long	Y. ROUBY / M. DESSARDO
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE	CTID919	21 H	Éléments de sciences cognitives pour la conception architecturale : psychologie et neurosciences appliquées	A. TUSCHER-DOKIC
L'ARCHITECTURE : HISTOIRE, THÉORIE	CTID920	21 H	Structures flottantes	F. NEUMAN
ET CRITIQUE	CTID921	21 H	Rien n'aura eu lieu que le lieu	P. VACHON
	CTID922	42 H	Intensifterre	B. ROUGELOT
	CTID923	42 H	L'acte de bâtir - de la conception à la réalisation avec regard spécifique sur la phase chantier	D. FEICHTINGER
	CTID924	42 H	Continuum numérique : conception, modélisation et fabrication	F. BERTRAND / L. SATTLER
	CTID925	21 H	Histoire(s), théorie et doctrines : atelier de fabrication	D. GABBARDO
	CTID926	21 H	Patrimoine(s) et mutations	P. DEHAN
IEHM	CTID927	42 H	Patrimoines en conflit - Destruction, ruine et reconstruction	M.B. PATTERSON
INVENTER DANS L'EXISTANT :	CTID928	42 H	Architecture et patrimoines tangiles et intangibles en Amérique latine	V. TABOADA
HÉRITAGES ET MUTATIONS	CTID929	42 H	Patrimoine industriel : Art/Architecture	C. DENNEULIN
	CTID930	42 H	Regards d'ici et d'ailleurs	L. ADRIAN ARANEDA
MTP ARCHITECTURES	CTID916	42 H	Des arbres dans la ville, des arbres pour la ville	B. NAVINER
DES MILIEUX,	CTID931	21H	Architecture, urbanisme, paysage, lumière et son	D. COUILLARD
TERRITOIRES, PAYSAGES	CTID934	42H	Nouvelles pratiques de l'art dans l'espace public, architecture augmentée?	B.DEBOMBOURG

ATTENTION: Les CTID dont le nombre d'inscrits est inférieur à 10 étudiants seront fermés et supprimés.

SÉMINAIRE THÉMATIQUE [S]
UN GROUPE DE SÉMINAIRE (continuité pédagogique du semestre précédent) - 49H = 14H CTH + 35H TD - 3,5H / **SEMAINE - 14 SEMAINES**

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	S901	Démarches plastiques et territoires urbains	O. JEUDY / C. SZANTO
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	S902	Scénographie et architecture : la scénographie, un art du lieu	M. MAZLOUMAN
	S 903	Art, Cinéma, Architecture	V.JOUVE/ / H. REIP
	S 904	Architecture, projet urbain et sociétés	E. AMOUGOU MBALLA / M. SAIDI SHAROUZ
HMU HABITER LES MONDES	S905	Habitat et ville durable, pour une approche critique de la fabrique urbaine	A. D'ORAZIO / E. MACAIRE
URBAINS	S 914	Architectures de l'habiter, processus, urbanité, spatialité	J. POMMIER / V. PIGNOT
	S915	Territoires de l'écologie politique	M. ANTONIOLI / M.B. PATTERSON
MTP	S907	Architecture/S et Paysage /S: les fondamentaux	C. SZANTO
ARCHITECTURES DES MILIEUX, TERRITOIRES,	S 908	Architecture des milieux habités : philosophie, architecture, urbain	X. BONNAUD / C. BODART
PAYSAGES: BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	S 909	Architecture, fabrique soutenable du tout monde	C. PEDELAHORE / J. JAUPITRE
CCA CONCEVOIR ET	S 910	Pratiques constructives du projet architectural	S. BALEZ
CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE :	S911	Critique et histoire de l'architecture et de la ville	P. CHABARD / S. DESCAT
HISTOIRE, THÉORIE ET CRITIQUE	S912	Savoirs des Activités de Projet Instrumentées	F. GUÉNA
IEHM INVENTER DANS	S913	Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti	C. MAUMI / L. BASSIERES
L'EXISTANT : HERITAGES ET MUTATIONS	S916	Patrimoines culturels bâtis : expertises et réemplois en France et à l'international	I. IOSA

SOCIOLOGIE OU PHILOSOPHIE [SH ou PH]

UN COURS DE SOCIOLOGIE OU UN COURS DE PHILOSOPHIE AU CHOIX - 21 HCM - 1,5 H/ SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
SH901	Sociologie : Les temps de la ville	A. DE BIASE / P. ZANINI
PH901	Fondements philosophiques de la "neuroarchitecture" : vers une nouvelle théorie architecturale ?	A. TUSCHER-DOKIC
PH902	L'Analogie, une généalogie du projet	J. JAUPITRE

CONSTRUCTION & AMBIANCES [CTA]

1 ENSEIGNEMENT AU CHOIX- 42H = 14H CTH + 28H TD - 3H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
CTA901	Réglementation incendie / économie du projet	F. GAUBIN / M. LEYRAL / C. SOURTCHEVA KIROV
CTA902	Analyse du cycle de vie / interventions sur l'existant	V. POIRIER / S. BAZEL / C. SOURTCHEVA KIROV / JM. JOUVEAU
CTA903	Volant paille	B. ROUGELOT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE [TEC]

-21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
TEC901	Les transitions écologiques : approches critiques 2	F. BRINGAND / A. DURAND / P. HILAIRE / M. HOESSLER / A. LAPASSAT / B. NAVINER / C. SZANTO

DROIT DE L'URBANISME [DU]

- 21H CM - 1,5H / SEMAINE - 14 SEMAINES

DU901	Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine	A. D'ORAZIO

ENSEIGNEMENTS SEMESTRE 10

SECOND CYCLE 2^E ANNÉE / SEMESTRE 10 >>> UE 10.10

PFE [PFE]

1 GROUPE AU CHOIX - 112H TD - 7H / SEMAINE - 16 SEMAINES

DOMAINES D'ÉTUDE	CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
	PFE01	Architectures et espaces urbains en mutations	B.WEBER / V. MOIMAS
нми	PFE02	Par-delà de la Modernité. Retours d'Asie	O. BOUCHERON / A. DE BIASE / F. BRUNEAU
HABITER LES MONDES URBAINS	PFE04	Habiter le Grand Paris	T. ELEFTERIOU / S. WANG
CHE, IIIVO	PFE05	L'opportunité de la banlieue	G.BARON / M. SINEUS
	PFE18	Architectures de l'habitation collective, penser et construire la transition	P. BELIN LEPINAY / J. VINÇON
AS ARTS ET SCÉNOGRAPHIE	PFE06	Regards croisés : scénographie et architecture : de l'œuvre au lieu	M. MAZOULMAN/ J. GAUTEL / D. JOULIN
ARTS ET SCENOGRAPHIE	PFE08	Architectures de l'anticipation	J. NJOO / N. FEVRIER
	PFE07	Projet urbain et villes d'ailleurs	C. SECCI/ L. LOPEZ / C. PEDELAHORE
MTP ARCHITECTURES DES	PFE09	Architecture à grande échelle	A. FERNANDEZ ATELA / L. LOPEZ
MILIEUX, TERRITOIRES, PAYSAGES : BÂTIR ET HABITER À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE	PFE10	Paysage/s : architectures, villes & territoires en transition	Y. NUSSAUME / B. JACQUET / F. LIPSKY / A. SAUBOT
A LERE DE LANTITROPOCEINE	PFE12	Milieux habités – construire l'urbanité dans une zone exposées à des risques naturels	E. DANIEL-LACOMBE / S. ROUSSEL
	PFE11	(Re-)constitution des tissus : le soin/care au sein d'un milieu	M. FRANZEN / J. JOLY
CCA	PFE13	Projets, prospective et villes européennes	E. LOCICERO/ N.K. BELKADI
CONCEVOIR ET CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE : HISTOIRE,	PFE14	Programmation comme laboratoire de polarité	D. BEAUTEMS / J. LIPSKI
THÉORIE ET CRITIQUE	PFE15	Approfondissement du projet naval et Mayotte	C. BARREAU / F. NEUMAN / J. BELLER
	PFE16	Inde du Nord	P. HOFSTEIN / N. HAMDOUNI
IEHM INVENTER DANS L'EXISTANT :	PFE03	Action Cœur de Ville - Cherbourg-en-Cotentin	A. PORTNOI / G. PIQUERAS / K. NOUSIAINEN
HÉRITAGES ET MUTATIONS	PFE17	Construire dans le construit	P. CREMONINI / B. GAUDIN
INOTATIONS	PFE19	ARCHI-CUBA: prendre soin par l'architecture	M. LE ROY / F. BRINGAND

PARCOURS RECHERCHE [OPR]

OPTIONNEL PARCOURS RECHERCHE – 21 H CM - 2 H/SEMAINE – 10 SEMAINES
Obligatoire pour les étudiants souhaitant obtenir le DEA conférant grade de MASTER mention RECHERCHE

Equipe enseignante	I. IOSA / M. ANTONIOLI / L. BASSIÈRES / N.K. BELKADI / V. BIAU / R. DE MARCO / A. DE BIASE / F. GUENA/ A. TUFANO/ J. ZETLAOUI-LÉGER / O.JEUDY

STAGE DE FORMATION PRATIQUE [SFP]

STAGE OBLIGATOIRE DE FORMATION PRATIQUE : 2 MOIS MINIMUM OU 280H MINIMUM - 3H D'ENCADREMENT - 8 ECTS

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS				
SFP	Stage obligatoire de formation pratique	50 ENSEIGNANTS				

INTRODUCTION HMONP [IPROF]

COURS - 22H CM- OBLIGATOIRE - PROMOTION

CODE	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANTS
IPROF	À venir	NN

RÈGLEMENTS INTERIEURS ET CHARTES DE L'ÉTABLISSEMENT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT ET ANNEXES

- Règlement intérieur, adopté en Conseil d'administration du 22 avril 2022
- Annexe 1: Information Allodiscrim-Allosexism
- Annexe 2 : Règlement intérieur Médiathèque
- Annexe 3 : Règlement intérieur Atelier numérique
- Annexe 4 : Règlement intérieur Atelier vidéo
- Annexe 5 : Règlement intérieur Atelier photo
- Annexe 6 : Règlement intérieur Atelier maquettes
- Annexe 7 : Charte informatique
- Annexe 8 : Charte Égalité

CHARTE DE RESPECT DES LIEUX ET DU VOISINAGE

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

- Cycle Licence
- Cycle Master
- Cycle HMONP
- DPRAUG
- DPEA Architecture navale
- DSA Architecture et projet urbain

CHARTE ANTI-PLAGIAT

Consulter les documents sur le site web de l'ENSAPLV :









